

**RESEAU ENFANCE COSSONAY ET REGION
(AJERCO)**

Préavis du Comité de direction No 05/2025 relatif à une demande de budget complémentaire relative au mandat pour la nouvelle politique tarifaire du réseau AJERCO

Rapport de la commission de gestion au Conseil intercommunal

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,
La commission composée de :

- Valérie Faine, Ferreyres
- Joachim Creteigny, Cossonay
- Ruth Muller, Pampigny
- Lionel Vidoudez, Senarclens
- Isabelle Mancino, Chavannes-le-Veyron

a rencontré le CODIR de l'AJERCO (incluant M. Claude Borgeaud, directeur de l'Aras, M. Francois Blaser, directeur accueil de jour AJERCO-AJOVAL-AFJYR et M. Damien Pourplanche, directeur finances), le 3 septembre à Penthalaz.

Ce préavis sert à officialiser l'investissement engagé par AJERCO, sans autorisation préalable du CI et aussi à inclure l'investissement prévu en 2025, qui n'était pas inclus dans le budget 2025. Cette procédure a été suggérée par la Cogefin pour être conforme à la loi. La lecture des comptes 2025 en sera ainsi grandement facilitée.

La COGEFIN remercie M. Borgeaud, M. Pourplanche, M. Blaser et M. Jauner ainsi que le CODIR pour toutes les réponses apportées lors des diverses rencontres.

Conclusions :

Après avoir pris connaissance du préavis no 05/2025 relatif à une demande de budget complémentaire relative au mandat pour la nouvelle politique tarifaire du réseau AJERCO

- Ouï le rapport du Comité de Direction
- Ouï le rapport de la Commission de gestion
- Vu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

La Commission de gestion propose au Conseil intercommunal d'adopter le préavis no 05/2025 du Comité de Direction, soit :

- D'accorder un crédit complémentaire au budget 2025 de CHF 10'000.- (compte de charge 510.3185.04 – Honoraires avocats / conseils).
- D'accorder un financement complémentaire des communes au budget 2025 de CHF 10'000.- (Compte de produit 510.425.0 – Subventions des communes de la Région)

Senarclens, le 1er octobre 2025,

Lionel Vidoudez,
rapporteur

Valérie Faine

Joachim Creteigny

Ruth Muller